

Fiche NSAF

Vers des programmes de préparation / d'appui à la rédaction de projets GMV

Contexte

Arriver à proposer un projet GMV à un partenaire technique et financier et suivre toute la procédure avec le(s) partenaire(s) est souvent délicat pour des petites structures qu'elles soient publiques ou privées. Coût en ressources humaines, incompréhensions des procédures, manque de partenaires font partie des obstacles souvent rencontrés et qui empêchent la définition de projets bancables et l'accès à des financements

Objectif

Définir des processus pour faciliter la rédaction de projets bancables de développement rural à partir d'un diagnostic partagé (drivers de dégradation de l'environnement...) avec intégration de tous les acteurs, pour future soumission / présentation à des PTFs (GCF/ANDs...) et à l'A-GMV

Propositions d'approches

1. Lancer un/des appel(s) à proposition de notes d'opportunités au sein d'une institution régionale (OSS, CILSS, CEDEAO, IGAD, APGMV ... ou des institutions de recherche (Nord et Sud : IRD, Cirad, WASCAL, ACEs)
 - Ces institutions régionales doivent avoir des liens renforcés avec les bailleurs : entités accréditées, mise en œuvre régulière de projets
 - Un premier programme spécifique en lien avec les piliers de l'accélérateur pourrait être lancé en collaboration par des OIGs /PTFs avec sélection/valorisation des notes et transfert auprès des PTFs pour maturation/validation
 - Ces propositions seraient aussi intégrées dans la future plateforme de l'accélérateur
 - Exemple : Un accord OSS/APGMV avec des fonds destinés au projet BAD et Projet ADA pour lancer un premier AO
 - Cela peut être ouvert aussi à tous les acteurs, étatiques ou non
2. Développer dans chacun des pays des centres de références GMV pour accompagner les pays dans le montage de projet

- Ces centres peuvent avoir un rôle de travail de guichet pour avoir un vis à vis pour expliquer comment faire et peu clarifier tout le processus - Atelier par pays pour expliquer
 - Les futures coalitions nationales multisectorielles GMV pourraient jouer un tel rôle
 - Un comité de sélection (PTFs, Admin) qui valide ou donne leur aval pour les projets
3. Développer des structures externes sur le modelé des incubateurs Sous un mode de fonctionnement et des principes Formation-Conseil-Soutien matériel. Ces incubateurs doivent permettre de faire murer les projets, analyser leur faisabilité et accompagner les premières étapes de mises en œuvre
- Ce type de structure peut se développer à l'échelle régionale et être financé par un ou des bailleurs particuliers avec appui des institutions de recherche

Les propositions 1 et 3 peuvent être développés de manière conjointe auprès de structures régionales existantes et appropriés

Activités prévues avec Livrables finaux ou intermédiaires:

- Prises de contact avec OSS et Agrhymet pour leur présenter ces résultats
- Estimer un premier budget pour cet appel à propositions

Agenda à CT/MT/LT

- Présenter la démarche lors du Sommet UA -UE
- Avoir lancé un premier appel et identifié des premiers projets d'ici la COP 15

Budget estimé

100-150 k€ pour appel, sélection des projets et maturation de premiers projets

Points de vigilance et pré requis

- Avoir une clarté et transparence sur les différents guichets disponibles
- Avoir une base de donnée actualisée / mapping des financements au regard des projets pour chercher des partenaires avec point focal par institutions
- La plate forme GMV doit présenter les différents moyens d'accès aux fonds
- Attention à ne pas décevoir ! il faut être réactif

Fiche NSAF

Mieux impliquer les acteurs des OSCs et de la recherche dans la dynamique de la GMV et de l'accélérateur via un programme d'accompagnement des acteurs de terrain de la GMV.

Contexte (court et si nécessaire)

De nombreuses OSCs et d'Universités des pays du Sahel opèrent sur le territoire de la GMV et en lien avec les piliers de l'accélérateur de la GMV, que ce soit sur la gestion des ressources naturelles, des activités créatrices de revenus ou sur les capacités et conseils

Objectif(s) (possible de modifier les premiers, d'en rajouter, d'en supprimer)

- Soutenir l'émergence et le renforcement d'OSsC et d'organisations scientifiques sahéliennes, capables de porter des projets ou initiatives GMV, conçus dans les territoires avec les populations.
- Diffuser davantage les outils et retours d'expériences des initiatives portées par les organisations sahéliennes, pour le renforcement des compétences de tous les acteurs intervenant dans la GMV et pour la prise en compte de leur contribution à l'atteinte des objectifs de l'initiative.

Modus operandi- Proposition d'approche/méthodologie à développer ? :

Les travaux du groupe ont fait émerger, sur la base des expériences des participantes et participants (issus de la société civile ou de la recherche), plusieurs outils et approches qui mériteraient d'être réemployés.

- Mise en place de réseaux OSC/Scientifiques thématiques, pour le partage d'expérience et le plaidoyer. Exemple du ReSaD (CARI) et de la TAFaé (IRD)
- Développement d'Incubateur de projets entre laboratoires et entreprises, pour répondre à des besoins et faire émerger des solutions d'innovations. Ces projets peuvent aussi associer à la fois des OSCs, des acteurs scientifiques et des petites et moyennes entreprises . (cf : Allenvi Solutions et UNCCD)
- Incubateurs de microprojets (projets pilotes, expérimentation) dans les territoires :
 - o Le module de Form'action des collectivités territoriales au montage de projets de gestion durable des terres, qui permet d'accompagner les

acteurs d'une collectivité à concrétiser une idée de projet issue de leur plan de développement ; et d'associer les parties prenantes du territoire au montage de projet. (En savoir plus : <https://www.cariassociation.org/Publications/Module-de-form-action-Principes-et-demarche>)

- Approche du programme COLAB : regroupement d'acteurs d'un territoire, encadré par une OSC, pour les former et les faire travailler sur l'émergence de solutions. Accompagnement au murissement du projet et financement des expérimentations à travers un appel à proposition. (En savoir plus : IRD)
- Mobilisation d'outils d'animation du dialogue (living lab, théâtre forum, jeux de rôles) dans la conception avec les paysans et population à la base des projets de développement ou de recherche. Une diversité d'outil existe et est à diffuser : par exemple, un jeu de rôle avec une modélisation pour tester des options de gestion des ressources naturelles acceptées par les populations. (En savoir plus : ISRA)

Recommandations pour l'accélérateur :

- Sortir de l'approche d'appels à projets sur la base de lignes directrices figées. Il y a un besoin d'adaptation des facilités de financement des bailleurs aux attentes des acteurs de terrain, et aux initiatives déjà portées.
- Un dispositif de fonds souple permettrait d'octroyer une série de petites subventions, permettant de plus facilement financer des projets pilotes conçus dans les territoires.

Agenda à CT/MT/LT ? :

Vision Conf CID ? COP 15 UNCCD ?, DA ?, Sommet UE/UA ?

Budget estimé ? : Inférieur à 500k€, Entre 0,5 et 2 millions etc.

Fiche NSAF

Mieux concilier approche territoriale et approche économique dans les projets GMV

Contexte (court et si nécessaire)

Si le territoire doit être considéré à la fois comme un cadre géographique, où s'exerce une autorité, et approprié par les communautés y résidant par l'utilisation, la gestion et/ou l'aménagement de ses ressources, durable si possible, il est aussi caractérisé par les activités économiques qui y sont mises en œuvre et ses interactions avec les autres territoires et l'échelle nationale.

Coupler gestion durable des ressources naturelles et activités créatrice de revenus au sein de filières durables est nécessairement pour parvenir à un développement durable aux différentes échelles, intra territoires et multi territoires et nationales et le bien-être des populations

Objectif

- Favoriser et accompagner la maîtrise d'ouvrage par les collectivités locales
- Développer avec l'ensemble des acteurs une vision commune du développement de leur territoire respectueux des populations et des écosystèmes à court, moyen et long terme, en favorisant la concertation et la collaboration
- Développer une cohérence régionale voir nationale des projets mis en œuvre

Modus operandi- Proposition d'approche/méthodologie à développer ?

Plusieurs approches ont pu être proposées par les différents participants :

- Réaliser des diagnostics et analyses prospectives de ce que l'on veut atteindre à partir de scénario établis par l'ensemble des acteurs. Ceci pouvant être à l'échelle d'une collectivité ou des intercommunalités suivant les enjeux et ressources du territoire.
- Développer des plateformes d'acteurs en capacité de porter les actions dans les territoires (renforcement des compétences et accompagnement), notamment et surtout les collectivités locales aussi bien en terme de construction, mise en œuvre comme en terme de suivi / évaluation des projets et actions qu'ils mettent en place.
- Mise en place de regroupement d'acteurs économiques (pouponnière, incubateur...) et création de collectif d'accompagnement de pair à pair

- Renforcer les processus de décentralisation (accompagnement des collectivités : passation de marché, gestion administrative et financière...)
- Inviter et impliquer les acteurs de la société civile y compris les collectivités locales dans les réunions locales voir nationales de la GMV. Des cadres nationaux ou régionaux de concertation autour de la GMV pourrait être mis en place incluant la société civile et les collectivités.
- Appuyer les collectivités à collecter des ressources fiscales ou autres
- Mise en place d'opération pilote de gouvernance territoriale appuyer par une analyse de la recherche afin d'en définir des principes pour la mise en place de processus législatif
- Identifier via les images satellites ou observatoires les territoires ayant connu des évolutions positives d'un point de vue économique, social et environnemental et mettre en place une analyse des facteurs ayant permis ce développement
- Mise en place de modèle économique innovant (exemple du modèle de Danaya avec la mise en place de coopérative permettant de réinvestir les bénéfices dans le développement des territoires)

Recommandations pour l'accélérateur :

Question foncière

La question foncière est venue dans les échanges. Ce thème est toujours difficile à aborder alors que de nombreux travaux de recherche en lien avec des ONG (exemple du groupe foncier en France soutenu par l'AFD).

Action : rédaction d'un doc de capitalisation recueillant les bonnes pratiques ou différentes approches (mutualisation de ces travaux France et autres pays) pour solutions. La France (MEAE via CSFD) pourrait financer cela.

Promouvoir des approches Long terme

Les approches territoriales nécessitent une planification plus longue autour de 10 ans. Les acteurs mettent en place des suivis évaluations de leurs actions mais n'ont pas les moyens de réaliser de véritables études d'impacts pouvant regrouper plusieurs projets d'un territoire et identifier les impacts positifs et/ou négatifs des projets.

L'accélérateur devrait promouvoir cela à échéance variable (10 ans) afin d'évaluer sur du long terme les impacts.

Une méthode d'évaluation pourrait être mise en place en collaboration entre la recherche, les OSC et les collectivités, mais il sera aussi nécessaire d'identifier, former et accompagner les acteurs locaux en capacités de réaliser ces évaluations (Sciences participatives).

Financement décentralisée

Sur les approches territoriales il y a un besoin de financer directement les collectivités. Aujourd'hui la plupart des bailleurs financent soit les Etats, soit les ONG mais les fonds ne passent jamais par les collectivités. C'est une piste à explorer au niveau de l'accélérateur. (cf discours du PR au NSAF sur APD AFD hors Etats)

Agenda à CT/MT/LT ? :

Desertifications :

- Mise en place d'ateliers nationaux de concertation multi-acteurs en préparation de la COP en Côte d'Ivoire : Sénégal, Burkina, Ethiopie, Niger, Mali, Mauritanie... entre janvier et avril 2022
- Décembre 2022 : rencontre internationale de la société civile Désertifications à Montpellier. Cette rencontre a pour objectif de faire le bilan des décisions prises par le COP et de travailler à une feuille de route sur le thème de l'agroécologie pour les années suivantes. La GMV sera abordé comme un axe spécifique et pour donner suite aux travaux initiés depuis le Congrès de l'IUCN, le NSAF et autres rendez-vous.

Forum Mondial de l'eau :

- Un side event sera proposé afin de promouvoir les actions de développement des pratiques agroécologiques en lien avec des approches territoriales.

COP en Cote d'Ivoire :

- Une délégation des pays ayant organisés des ateliers préparatoires pourront participer à la COP à travers la réalisation d'un side event autour de la GMV et de l'accélérateur afin de porter les positions communes.

Budget estimé ?

Cela n'a pas été évoqué mais le plus important n'est peut-être pas le montant d'un projet mais la durée dans laquelle s'inscrit l'appui au développement d'un territoire avec la mise en place d'une réelle **animation permettant une cohérence** entre l'ensemble des actions mise en œuvre que ces actions soient d'un montant de 50 000 euros ou 1 millions d'euros

Fiche NSAF

Pour de meilleures connexions entre les acteurs GMV aux opportunités et connaissances existantes et création d'un hub multi-acteurs de la GMV

Contexte

La grande muraille verte s'étale sur 11 pays et réuni une grande diversité d'acteurs avec des attentes différentes. Renforcer les connexions entre tous ces acteurs et articuler les besoins des uns avec les opportunités et connaissances offertes par les autres est essentiel pour accélérer la mise en œuvre. Pour cela, des outils doivent être mis en place aux différentes échelles de l'action ; territoires, états, sub-région, international.

Objectif(s) (possible de modifier les premiers, d'en rajouter, d'en supprimer)

1-Renforcer la plateforme des partenaires de la GMV comme "réseau social" sur la GMV ouvert à tous les acteurs permettant le partage d'information et d'idées et d'échange, la mise en contact>

Ce réseau sera le lieu pour

- La publication des opportunités scientifiques techniques, financières, médiatiques, de renforcement des capacités existantes,
- La promotion de la coopération Nord-Sud-Sud et leur financement, notamment à l'échelle territoriale
- Le développement des innovations (biotechniques comme sociales)
- La promotion des jeunes entrepreneurs et chercheurs

à travers les outils du web digital et du web2.0

Il permettra aussi d'identifier des initiatives de développement rural pouvant être valoriser

2 -Identifier des « hubs » partenaires pour réaliser des opérations de sensibilisation auprès des collectivités territoriales et acteurs parfois isolés de la GMV pour de l'appropriation et connaissance des outils existant et auprès des collectivités du nord pour renforcer la Coopération décentralisée entre les territoires européens/africain

Modus operandi- Proposition d'approche/méthodologie à développer ? :

- Finaliser la cartographie des acteurs et de la Plateforme des partenaires de la GMV (SOS Sahel/ UA/ IUCN) en s'appuyant sur les réseaux de chacun (dont diaspora)
- Développer un outil basé sur les outils collaboratifs pour s'inscrire et proposer des opportunités dont financières (crowdsourcing)
- Renforcer la cette plateforme avec plusieurs modules tels que l'entrepreneuriat, science citoyenne, plaidoyer.
- Offrir des espaces et outils de partage d'information (tout type mais avec mots clés) et d'opportunités par pays/secteur/acteurs en s'associant à des acteurs d'accompagnement sur le terrain qui peuvent devenir des « hub GMV »
- Avoir des approches éducatives et de vulgarisation sur la GMV (histoire, importance des terres /sols) et la GDTE en s'appuyant sur les capacités existantes (WOCAT, IFDD, BRICKS...)
- Proposer des outils de type MOOC pour les différents partenaires (souvent déjà existants ou à développer si nécessaire

Pre requis : Avoir une animation de la plateforme et de son réseau aux différents échelles et produits et mobiliser les partenaires et outils

Activités prévues avec Livrables finaux ou intermédiaires ?

- Une plateforme / réseau version Beta coconstruite et appropriée par l'ensemble des acteurs
- Des outils de diffusion à travers plusieurs canaux pour valoriser les outils et techniques existantes de GDTE pour la COP 15 9 (en lien avec opération IFDD)

Agenda à CT/MT/LT ? :

La simplicité des outils permettrait une démo pour le sommet UA-UE

Budget estimé ?

Développement : Inférieur à 250 k\$/an

RH et maintenance – inférieur à 100 k\$/an

Fiche NSAF

Tendre vers des mécanismes de suivi-évaluation et de rapportage

Contexte

Le dernier rapport d'évaluation sur l'état d'avancement de la Grande Muraille Verte (septembre 2020) a souligné le faible avancement de cette initiative (seuls 18 % des objectifs initiaux auraient été remplis) : parmi les raisons, l'insuffisance de coordination entre l'ensemble des parties prenantes, à toutes les échelles (locales, nationales, régionales et internationales), les difficultés de rapportage. Cette difficulté de rapportage pose aussi la question des dimensions qui sont à évaluer pour qualifier les projets Grande muraille Verte.

Objectifs de la table ronde

- Appui pour la définition des indicateurs GMV et sur les dispositifs de suivi et évaluation des résultats
- Mécanismes de suivi évaluation
- Mécanismes de rapportage

Modus operandi

Lors de la table ronde les éléments majeurs à retenir

- Impossible de définir les critères d'évaluation sans impliquer les acteurs de terrain concernés.
- Nécessiter de combiner échelle nationale de reporting et échelle locale de mise en œuvre des actions par les communautés.
- Mise en place de suivi-évaluation participatifs au niveau local (voir par exemple les travaux de l'IRAM dans ce domaine)
- Nécessité d'impliquer des populations locales est cruciale dans le processus tout autant que l'engagement des gouvernements
- Concernant la dimension climat, deux points sont à noter :
 - La restauration du couvert végétal n'est pas seulement bénéfique pour l'atténuation mais aussi pour l'adaptation des populations, de la biodiversité car ça réduit l'impact des événements extrêmes (canicules, inondation).
 - Est-ce qu'il n'y a pas un moyen de mesurer ce co-bénéfice (stations de
- L'évaluation des impacts des projets de reforestation doit pouvoir « déconvoluer » l'effet GMV (aujourd'hui et plus tard) de celui de la reprise de la pluie (même question concernant l'effet fertilisation de l'augmentation de CO2

Lors de la conclusion, des questions en suspens (des réflexions à poursuivre) :

- Quelles finalités des évaluations ? apprentissage ? redevabilité ? vision de la recherche versus des bailleurs.
- Quelles évolutions de la nature foncière des terres restaurées ?
- Quels mécanismes / processus des financements / de choix des actions qui vont de l'échelle régional à celui local et rôle de l'échelle national (sélection des projets? centralisation du suivi-évaluation?) etc.

- Quels coûts de transaction en cascade de la mise en œuvre ?
- Quels processus de priorisation des actions et programmes (pour qui ? et Comment ?)
- Comment valoriser les retours d'expériences afin de montrer réellement les services / bénéfiques d'une évaluation ?
- Comment évaluer le renforcement des capacités ?

Recommandations pour l'accélérateur

Le programme Grande Muraille Verte (GMV) a affiché des objectifs très ambitieux de lutte contre la désertification, ambition à la fois écologique et sociale : lutte contre la gradation des terres et amélioration des conditions de vie des populations locales, ceci devant en particulier passer par la restauration à grande échelle de la végétation et de la biodiversité, et l'amélioration des modes de gestion des ressources naturelles mais aussi de l'eau, et la transformation des systèmes de production des populations locales. A ce moment particulier du déploiement accéléré de la GMV il convient sur le sujet du suivi-évaluation et du rapportage de considérer les points suivants :

En priorité

- i) Co-définir les critères et les indicateurs d'évaluation des actions GMV

Les critères sélectionnés (pour documenter les impacts des actions GMV doivent émerger d'un exercice participatif. Ils doivent être en mesure de documenter toutes les dimensions (environnementales, sociales, économiques) de la GMV et répondre aux besoins des acteurs de terrain et des bailleurs. Les choix des indicateurs doivent également être issus d'un processus participatif.

- ii) Renforcer le dispositif et les capacités pour la collecte des données

L'analyse des impacts d'actions de la GMV doit se faire au travers de données (métrique). Ces données pour un même indicateur peuvent être de nature différente et propre à chacune des situations. Il est prioritaire d'avoir des données géo-référencées. Ces données doivent pouvoir apprécier les compromis et les synergies des actions GMV. Il est crucial de renforcer les capacités des acteurs pour la collecte, l'acquisition de ces données et leur analyse

- iii) Définir les chemins d'impact des actions GMV

Plusieurs méthodes existent pour aller dans ce sens. Il est indispensable de mettre en œuvre une boîte à outils adaptée aux enjeux de la GMV pour documenter ex-ante, in itinere, ex-post pour apprécier les effets à long et court terme.

- iv) Créer les conditions pour agréger rapportage local, national et à l'échelle de la Grande Muraille Verte

Les ambitions de la Grande Muraille Verte sont définies pour l'ensemble de l'initiative (restaurer 100 M ha dégradés, séquestrer 250 M t CO₂, créer 10 M d'emplois verts). Il convient de mettre en place un mécanisme qui articule les échelles locales, globales à cette nécessité d'avoir une vision d'impact global de la GMV. Ce rapportage d'échelles articulées doit également considérer les autres dimensions (cf infra).

Pour nourrir ces priorités

Il doit être envisagé pour apprendre des actions passées (ex-post) de :

- v) Faire l'inventaire des actions passées pour construire l'action vers 2030

Il s'agit à partir de cet inventaire de tirer parti de ce qui a été fait depuis 10 ans en terme d'impacts écologiques et humains ? Il s'agit à la fois de faire cet inventaire dans le champ de la recherche, des actions des OCS, des collectivités territoriales, des pouvoirs publics. Enquêtes, analyses des publications sont nécessaires.

vi) Préciser les typologies des types d'interventions

Une évaluation se fait au regard du type d'intervention. Il paraît donc nécessaire de faire un bilan et une typologie de ces interventions ; Agroforesterie, gestion pastorale et élevage, agro-sylvo-pastoralisme, amélioration de la gestion de l'eau, appui au développement agricole, etc

vii) Préciser la gouvernance et les échelles d'intervention des actions GMV

Le déploiement de l'initiative GMV repose sur une diversité d'actions, d'échelles d'interventions et des modalités de gouvernance différentes adaptées à ces échelles selon les typologies d'actions. Il paraît nécessaire dans ce processus de suivi-évaluation et de rapportage de préciser les articulations entre ces échelles et les gouvernances ainsi de pouvoir les caractériser et en faire des critères.

Agenda à CT/MT/LT

- Nov 2021 : Atelier GMV en marge de la 3^{ième} Conférence Intensification Durable, Dakar Sénégal avec comme thème : i) Mobiliser les savoirs pour les innovations, ii) Co-construire des indicateurs de suivi-évaluation
- Mai 2022 : COP 15 UNCCD : un événement « La grande muraille verte : Quelles trajectoires agroécologiques pour un succès en 2030 ? ».
- Juin 2022: Colloque « Sustainable Research Innovation », Pretoria, South Africa. Organiser un Forum «La grande Muraille verte au Sahel: un exemple de mobilisation multi-acteurs pour l'agenda du développement durable au Sahel »

Mobiliser tous les savoirs pour les Innovations sur le terrain / Agroécologie et Solutions fondées sur la Nature

Contexte

Dans les pays sahéliens des contraintes nombreuses n'ont cessé de gagner en intensité dans de nombreux domaines depuis une cinquantaine d'années. Elles se situent sur le plan démographie avec une forte croissance de la population désormais à très forte majorité jeune, sur le plan économique avec une pauvreté rurale encore très prononcée malgré une forte croissance économique des pays, sur le plan social avec des insuffisances d'accès aux soins santé et d'éducation, sur le plan du climat avec des aléas multipliés et un réchauffement tendanciel, sur le plan de la gouvernance et sa faiblesse dans divers domaines, sur le plan de l'insécurité avec le développement des fondamentalismes...

Dans ce contexte ou "nécessité fait loi" les populations sahéliennes font preuve d'innovations leur permettant de mieux résister aux conditions difficiles. Ces innovations sont souvent le fruit d'une ingénierie sociale élaborée : par exemple en matière d'économie il a été prouvé que le taux de rotation de la monnaie était de trois à cinq fois supérieur à certains pays occidentaux par le jeu des dons et contre-dons, les tontines et autres mécanismes d'accès au crédit. Face au fossé avec les politiques publiques trop souvent dictés par les intérêts particuliers ou les immobilismes, l'utilité sociale locale cherche à compenser les manques ;

L'une des contraintes majeures et récurrente de la région sahélienne est l'insécurité alimentaire. Cette dernière alimente nombre d'autres problèmes et tous les autres secteurs par divers aspects. Encore majoritairement basée sur l'agriculture pluviale de plus en plus soumise aux aléas climatique, l'agriculture constitue aussi la base du revenu d'une majorité de la population et de l'économie des pays. Y compris d'une partie de la population urbaine via un lien ville campagne très fort et souvent vecteur de capital d'investissement venant des urbains dans la production agricole rurale. L'agriculture péri-urbaine se développe massivement.

L'agroécologie, une innovation qui fait sa place

Par ses caractéristiques spécifiques, l'agroécologie est un système de production de nature à répondre simultanément à plusieurs défis.

- Elle ne nécessite que peu d'intrants marchands et réduit donc les coûts de production.
- Elle lutte contre la dégradation de terres et la désertification en restaurant le capital naturel des sols, leur fertilité et leur productivité à long terme. Par ses boucles écologiques les plus fermées possibles, elle privilégie le recyclage au

niveau local, notamment via une gestion économe de la matière organique et la biomasse.

- Elle favorise la biodiversité des plantes cultivées et les semences locales, l'association agriculture et élevage, et utilise des techniques qui cherchent à économiser l'eau (stockage dans le sol, couverture pour réduire l'évaporation...)
- Enfin les productions agroécologiques exemptes de produits chimiques de synthèse (fertilisants et produits phytosanitaires) contribuent à une meilleure santé des personnes tout en bénéficiant la plupart du temps d'une priorité d'achat de la part des consommateurs, ce qui se caractérise quelquefois par un prix de vente plus élevé .

Objectif

Utiliser la démarche et les techniques de l'agroécologie pour mettre en œuvre la transition agricole et alimentaire dans les pays de la GMV

Dans ces conditions il est pertinent d'invoquer l'agroécologie comme une option crédible pour la transition agricole et alimentaire auxquelles l'Afrique Sahélienne est confrontée, notamment si elle veut sortir du cercle vicieux des pauvretés. L'initiative de la Grande Muraille Verte ayant pour ambition de constituer une mosaïque de territoires de développement dans onze pays aux marges sud du Sahara devrait opter pour la mise en œuvre d'un vaste programme multi pays d'agroécologie appliquée.

Principales actions à mener

Faire mieux connaître l'agroécologie (grand public et décideurs) dans ses composantes techniques, scientifique et humaines afin de dissiper les idées reçues . Sortir l'agroécologie du ghetto en la présentant comme une solution concrète répondant aux problèmes d'aujourd'hui et de demain, notamment au mot d'ordre des "solutions basées sur la nature" ainsi qu'un moyen de travailler à la maille la plus fine du développement local et des populations dans les territoires en transition.

Créer et faciliter un mécanisme d'interpellation régional.

Repérer, analyser et faire connaître les initiatives agroécologiques dans les 11 pays de la GMV et appuyer les mouvements existants en permettant de partager les innovations pratiques et techniques, afin de renforcer les capacités et permettre d'orienter et codécideur les besoins de financements publics en matière d'investissement.

Déterminer la valeur ajoutée de l'agroécologie dans la mise en œuvre de la GMV à l'aune du bénéfice pour les populations en s'appuyant sur les travaux scientifiques en cours sur les évaluations multi-critères de l'agroécologie (projet AVACLIM...)

Viser la mise en place d'un programme multi-acteurs d'agroécologie grande échelle doté d'un fonds spécifique et co-financé par l'aide publique au développement d'origine internationale -(une coalition de bailleurs) et d'origine nationale dans chacun des pays. Mettre en place un programme de formation et d'appui technique

Inventer et mettre en place des mécanismes qui permettent de financer de manière spécifique l'agroécologie, notamment du financement direct aux opérateurs sur décision d'affectation concertée OSC/recherche/état en phase avec les objectifs des politiques d'état

Doter ces mécanismes de financement d'une facilité d'assistance technique permettant de passer de l'idée au projet - besoin de financements directs aux acteurs sur décision d'affectation concertée OSC/recherche/état en phase avec les objectifs des politiques d'état. Mettre en place un système de crédit accessible doté d'un fonds de garantie financière des prêts

Autres considérations

Envisager l'agroécologie, comme un moyen de lutter contre l'exclusion et comme un outil de pacification de la lutte pour l'accès aux ressources

Il semble difficile à concevoir que la gouvernance actuelle de la GMV permette de mettre en œuvre l'agroécologie compte tenu des idées reçues et des modalités top down de la mise en œuvre des actions.

Partenaires :

Organisations internationales et régionales, OSCs, Monde académique, PTFs ,
Accélérateur GMV (cadre de redevabilité)

Fiche NSAF

Ressource en Eau et GMV : Nexus, Potentialités et défis

Contexte

La dimension Eau est encore faiblement abordée dans les travaux sur la GMV alors qu'elle est un élément incontournable pour ses ambitions que ce soit pour les populations et la ,production agricole.

Au carrefour de ces différentes dimensions, l'eau est au cœur des politiques sectorielles : besoins fondamentaux des populations, bien être, agriculture, développement économique, protection contre les risques (naturels, hydriques...), santé, etc..

L'eau peut donc constituer l'un des moyens d'aborder, de manière intégrative, certains des projets de la GMV.

L'atelier GMV acteurs non étatiques de Montpellier a été l'occasion de rappeler quelques principes fondamentaux et de proposer des pistes réflexion pour les institutions GMV

Objectif

« Là où passe la GMV, le potentiel et les limites des ressources en eau sont connus et portés à la connaissance des collectivités territoriales et des communautés afin :

- d'adapter le projet GMV aux conditions physiques et souhaits locaux
- de favoriser le cas échéant le développement d'activités en profitant du potentiel offert par les ressources en eau

Propositions d'approches

Quel potentiel et disponibilité des ressources en eau

- Présence – Ressource renouvelable
 - Eau souterraine ; mares/bassins de rétention, etc. :
 - Positif : santé, bien être, activités génératrices de revenu
 - Négatifs : impacts santé (maladies hydriques/vecteurs), risques
 - Gestion Intégrée des Ressource en Eau/conflits potentiels usage : agriculteurs/éleveurs, arbres/autres usages, etc.
 - Changement d'occupation du sol lié à la GMV et impact sur la ressource en eau
 - Normes hydrologiques – envisager la ressource en eau dans le futur global : climat futur, occupation du sol future
- Accès – Accessibilité = disposer des moyens pour accéder à la ressource en eau

Eau et GMV :

- Quelle faisabilité réelle selon les secteurs :
 - A court terme, quelle ressource nécessaire pour irriguer les arbres : choix des essences – écophysiologie (conso en eau de l'arbre dans son environnement)
 - Impacts sur les usages actuels et
 - Sur les usages futurs (croissance des besoins, de la population, etc.)
- Quels bénéfices tangibles :
 - Augmentation biodiversité, ressources à haute valeur ajoutée (cosmétique par exemple)
 - Financements pour la séquestration du carbone, etc.
- Quels risques

Solutions à promouvoir /renforcer

- Les modèles existent pour effectuer ces prévisions : modèles hydro climatologiques + validation/données terrain, on peut évaluer les projets GMV sous cet angle (dans les conditions actuelles et sous effets du changement global)
- Selon les secteurs des ressources en eau renouvelables (cf. ci-dessus) ou non renouvelables peuvent être mises en évidence (cf. dossier récent du CSFD).
- Nécessaire débat sur l'utilisation ou non, pour quels usages, des ressources non renouvelables ou faiblement renouvelables (nappes « fossiles »). Là encore, « porté à connaissance » nécessaire auprès des collectivités locales et des communautés : doit on vivre sur un tas d'or sans y toucher, pour que nos enfants et petits enfants fassent de même ou.. le dilapident ?
- Privilégier des process industriels parcimonieux en eau, parcimonieux en matière première -> agriculture de précision
- Favoriser l'extraction verte : ,Pompe alimenté en PV -> Nexus Eau-Energie-Terre
- Label GMV évitant le green washing

1. Petite synthèse

(i) Rappel des différentes fonctions/dimensions de « l'eau »

- Eau ressource :
 - Nécessaire aux écosystèmes
 - Anthroposystèmes :
 - Hydratation (eau potable), hygiène
 - Production alimentaire : irrigation, élevage, pastoralisme. Privilégier l'agriculture de précision, parcimonieuse en eau
 - Industrie, artisanat, valorisation des matières premières sur place au moyen de process parcimonieux en eau
 - Energie
 - Récréation, tourisme, etc.
- Eau milieu de vie : lacs, cours d'eau, eaux souterraines, etc.
- Eau risque : inondations...
- Eau vecteur des nutriments/contaminants
- Eau et santé : bénéfique/maladies hydriques
- Etc.

Au carrefour de ces différentes dimensions, l'eau est au cœur des politiques sectorielles : besoins fondamentaux des populations, bien être, agriculture, développement économique, protection contre les risques (naturels, hydriques...), santé, etc..

L'eau peut donc constituer l'un des moyens d'aborder, de manière intégrative, certains des projets de la GMV.

Nous avons ensuite résumé notre atelier comme suit :

(ii) « Là où passe la GMV, le potentiel et les limites des ressources en eau sont connus et portés à la connaissance des collectivités territoriales et des communautés afin :

- **d'adapter le projet GMV aux conditions physiques et souhaits locaux**
- **de favoriser le cas échéant le développement d'activités en profitant du potentiel offert par les ressources en eau**

Evaluer le potentiel/la disponibilité en eau

- Présence – Ressource renouvelable
 - Eau souterraine ; mares/bassins de rétention, etc. :
 - Positif : santé, bien être, activités génératrices de revenu
 - Négatifs : impacts santé (maladies hydriques/vecteurs), risques
 - Gestion Intégrée des Ressource en Eau/conflits potentiels usage : agriculteurs/éleveurs, arbres/autres usages, etc.
 - Changement d'occupation du sol lié à la GMV et impact sur la ressource en eau
 - Normes hydrologiques – envisager la ressource en eau dans le futur global : climat futur, occupation du sol future
- Accès – Accessibilité = disposer des moyens pour accéder à la ressource en eau

GMV :

- Quelle faisabilité réelle selon les secteurs :
 - A court terme, quelle ressource nécessaire pour irriguer les arbres : choix des essences – écophysiologie (conso en eau de l'arbre dans son environnement)
 - Impacts sur les usages actuels et
 - Sur les usages futurs (croissance des besoins, de la population, etc.)
- Quels bénéfices tangibles :

- Augmentation biodiversité, ressources à haute valeur ajoutée (cosmétique par exemple)
- Financements pour la séquestration du carbone, etc.
- Quels risques

Les modèles existent pour effectuer ces prévisions : modèles hydro climatologiques + validation/données terrain, on peut évaluer les projets GMV sous cet angle (dans les conditions actuelles et sous effets du changement global).

Selon les secteurs des ressources en eau renouvelables (cf. ci-dessus) ou non renouvelables peuvent être mises en évidence (cf. dossier récent du CSFD).

Nécessaire débat sur l'utilisation ou non, pour quels usages, des ressources non renouvelables ou faiblement renouvelables (nappes « fossiles »). Là encore, « porté à connaissance » nécessaire auprès des collectivités locales et des communautés : doit on vivre sur un tas d'or sans y toucher, pour que nos enfants et petits enfants fassent de même ou.. le dilapident ?

Privilégier des process industriels parcimonieux en eau, parcimonieux en matière première
Extraction verte

Label G muraille verte qui permette du bon marketing et non du green washing

2. Mes/nos notes brutes

Les fonctions de l'EAU :

Eau ressource : AEP, Nourriture (irrigation, pasto...), Industrie... Ecosystèmes

Eau risque

Eau vecteur des nutriments/contaminants

Eau et santé

...

EAU Point focal des politiques sectoriels, donc d'un projet

Impact

Eau disponibilité

- Présence – Ressource renouvelable
 - Eau souterraine
 - Mares/bassins de rétention :
 - Positif : activités génératrices de revenu
 - Négatifs : impacts santé
 - GIRE/conflits potentiels usage : agriculteurs/éleveurs
 - Changement d'occupation du sol et impact sur la ressource en eau
 - Normes hydrologiques – adapter au futur climatique
- Accès - Accessibilité

GMV :

- Quelle faisabilité réelle selon les secteurs :
 - Irriguer les arbres : choix des essences – écophysiologie (conso en eau de l'arbre dans son environnement)
 - Impacts usages actuels et
 - Usages futurs
- Quels bénéfices tangibles :

- Augmentation biodiversité, ressources à haute valeur ajoutée (cosmétique)
- Quels risques

Les modèles existent : hydro climato + validation terrain, on peut évaluer les projets

EAU : ressource : comment valoriser : financement carbone... « Mise en valeur des ressources en eau »

Là où la GMV passe on connaît les limites et le potentiel des ressources en eau -> développement.

Porté à connaissance des CT pour qu'ils décident ce qu'ils veulent en faire

Ressource renouvelable (sous l'effet CC)

Ressource non renouvelable

Incubateur entrepreneur cosmétique – IdF – Matières premières et transformation sur place

Sénégal – Dakar agro – Cosmétique -> choix des espèces (acacia sénégal)

Faïssal Ouedraogob- ACE

Diega Douf – Siné Saloum – Agro Ecologie

Bondy lab3S

Capteurs hydriques -> agriculture de précision ; TIC dans l'agriculture

Extraction à sec (Ultra sons), solvants huileux

Process industriels parcimonieux en eau, parcimonieux en matière première

Extraction verte

Label muraille verte

Payer : « bonnes » végétations, qualifier : impacts et bénéfices locaux, chaîne de production

Services écosystémiques